



Le calendrier de l'orientation 2016/2017

Collège Iroise

Conseillère d'Orientation Psychologue

Maud FRANCK

Maud.franck@ac-rennes.fr



Le choix se prépare dès le premier trimestre

C'est le moment pour commencer à **s'informer**, à **explorer ses intérêts**, faire le point sur ses **résultats scolaires**. Il est conseillé d'utiliser les ressources documentaires du CDI, les sites internet.

Vous pouvez en discuter tout au long de l'année avec votre **famille**, votre **professeur principal** et prendre RV avec la **Conseillère d'Orientation Psychologue**

Essayer de se positionner sur un premier choix facultatif d'orientation : voie professionnelle ou voie générale et technologique.



Différentes manifestations pour se renseigner :

- Le forum « trajectoires » le 4 février 2017
- Le forum de l'apprentissage « FOROMAP » a lieu le 28 janvier 2017
- Les portes ouvertes des établissements vers les mois de février-mars.
- Possibilité d'effectuer des mini-stages d'immersion en lycée professionnel pour découvrir des spécialités.

En février : L'élève et sa famille indiquent **leurs intentions d'orientation**, qui sont provisoires.

En Mars : Le conseil de classe répond en formulant **une proposition d'orientation**.

Attention !! : Quelques orientations sont soumises à des tests de sélection dès le début du dernier trimestre (Ex : CAP et Bac Pro Agent de prévention et de sécurité, Bac pro aéronautique, CAP coiffure, Bac techno Hôtellerie, enseignement d'exploration culture et création design : dossier à retirer auprès des établissements, démarche famille



En Avril : Vœux à formuler pour l'affectation en lycée publics. Démarche famille auprès des établissements pour le lycée et apprentissage.

En Mai : l'élève et sa famille font un **choix définitif** (seconde générale et technologique, seconde professionnelle, première année de CAP, redoublement).

*Attention !! Pour certains Bac professionnels et /ou CAP, il faut faire des **pré-inscriptions** dans les établissements (portes ouvertes ou mini-stages pour se faire connaître)*

Début Juin : le conseil de classe formule une proposition d'orientation.

Si cette proposition est conforme au choix de l'élève, elle devient **décision d'orientation**.

Si cette proposition est différente :

1. Le chef d'établissement reçoit la famille.
2. En cas de désaccord, la famille peut faire appel auprès d'une commission.
3. La famille peut choisir le redoublement à tout moment de la procédure.
- 4.

26 juin AM : résultats affectation à partir de 18h sur internet, l'am dans l'établissement

La Conseillère d'Orientation Psychologue,
Mme FRANCK, est présente

au collège

Les mardis : prendre rdv auprès du secrétariat du collège, Kathy Le Goff

au Centre d'Information et d'Orientation,
8 rue des Onze Martyrs à Brest (02 98 44 31 74)

